

EN BREF

Cette formation répond à l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation.
Elle permettra d'actualiser et développer les compétences de chaque PCR.

PUBLIC

Toute personne désignée par l'employeur pour exercer dans l'entreprise la fonction de PCR pour le secteur et l'option visés.

NB : L'inscription inclut un accès pendant 3 mois à une formation facultative en e-learning utile pour la préparation avant la venue à l'INSTN ou pour aider la PCR à exercer ses missions de communication.

COMPÉTENCES VISÉES

Exercer les missions de la PCR conformément aux articles R4451-123 du Code du Travail et R.1333-19 du Code de la Santé Publique:

- Donne conseils : sécurité et aménagement des lieux de travail, classement des travailleurs, zonage, vérification périodique, contrôles, étalonnage des appareils de mesures, surveillance radiologique, situation d'urgence et événements significatifs...
- Apporte son concours : évaluation des risques, définition et mise en œuvre de l'évaluation individuelle du risque, EPI, formation et information à la sécurité des travailleurs, surveillance de l'exposition individuelle des travailleurs, enquête et analyse des événements significatifs...
- Exécute ou supervise : les mesurages, la vérification des moyens de prévention

PRÉREQUIS

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique.

CONTENU

- Rayonnements ionisants et effets biologiques, radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement, réglementation en radioprotection
- Savoir-faire et savoir-être utiles à la PCR : analyses de risque, études de postes de travail, calculs de radioprotection, gestion de situations incidentelles, etc ...
- Contrôles de connaissance : épreuve écrite, contrôle continu et épreuve orale



© C. Dupont/CEA - Contrôle gammagraphique, la Vénus de Milo, Musée du Louvre



Certification n°010 OF R délivrée par le CEFRI à l'INSTN

CEFRI

Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants

Durée : 9 jours (60h)

Lieu : Saclay

Tronc commun limité à 20 personnes maximum

Spécialisation SS limité à 12 personnes maximum

Contact : Cécile DESSAUD

cecile.dessaud@cea.fr

Référence : 77A



Pour une déclinaison de cette formation en intra-entreprises, nous contacter.

LES PLUS

- Certification recensée à l'Inventaire de la CNCP
- mise en œuvre de TP sur de véritables installations (Générateur X, Accélérateurs : DOSEO®...) et/ou à l'aide du simulateur DOSICASE®
- l'inscription inclut la remise d'un livre de la collection EDP Sciences ainsi qu'un accès pendant 3 mois à une formation facultative en e-learning